

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017-19 H

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 14 décembre à 19 h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M.LAVENKA, M. BRAY, Mme BAIOCCHI, M. JEUNEMAITRE, Mme CHEVET (arrivée 19h13), M. PATRON, Mme CANAPI, Mme HOTIN, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. POUCHIN, M. GUILLABERT, Mme GONCALVES, M. BENECH, M. JIBRIL, M. GAUFILLIER, Mme BAALI-CHERIF, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, M. PERRINO, M. CAMBIEN (arrivé à 19h07), Mme FISCHER, M. POLLET, Mme ANDRE
Excusé(s) représenté(s)	Mme PRADOUX, adjointe, par Mme CANAPI Mme ARONIO DE ROMBLAY, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE M. JACOB, conseiller municipal, par M. LAVENKA M. PERCHERON, conseiller municipal, par M. GAUFILLIER M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par Mme BAIOCCHI Mme BENARD BIENVENU, conseillère municipale, par Mme MARTIN M. RAFIK, conseiller municipal, par M. BRAY Mme BACQUET, conseillère municipale, par Mme SPARACINO
Excusé(s) non représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme FISCHER

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	25.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	8.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 7 décembre 2017	

---oooOooo---

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité (31 voix "pour"), Madame FISCHER est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2017

Adopté à l'unanimité (31 voix « pour »).

oooOooo

ADMINISTRATION GENERALE

2017.91 – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXERCEES PAR LE MAIRE

Le conseil municipal prend acte des délégations exercées par le Maire à l'unanimité.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

ARRIVEE DE M. CAMBIEN

2017.92 – FONDS ANCIEN / ARCHIVES : RESTAURATION, MONTAGE ET NUMERISATION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES PATRIMONIAUX (DEMANDE DE SUBVENTION)

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser ces opérations et de solliciter le concours financier de l'Etat, au titre, notamment, de la dotation générale de décentralisation (D.G.D.) pour les *bibliothèques*, ou de tout autre dispositif d'aide, du Conseil départemental, et de tout autre financeur,
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets décrits ci-dessus.
- ⇒ De publier cette délibération au recueil des actes administratifs de la commune.

URBANISME, TRAVAUX ET COMMERCE

2017.93 – RENOVATION DU TERRAIN SYNTHETIQUE – AIRE DE JEUX CHRISTIAN LANAUD – DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De donner son accord sur la réhabilitation du terrain de grands jeux en gazon synthétique.
- ⇒ De solliciter des aides aussi élevées que possible auprès du Département, et toutes institutions ou mécènes acceptant de financer la rénovation d'équipements sportifs.
- ⇒ D'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier cette délibération au recueil des actes administratifs de la commune.

2017.94 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – D.E.T.R – EXERCICE 2018 – DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver les différents projets concernant les travaux éligibles à la D.E.T.R. 2018 tels que décrits ci-avant, à savoir :

- **A - Construction, extension, aménagement ou réhabilitation de locaux scolaires**

1 – Réfection de la couverture de l'école primaire de la Ville Haute – 1^{ère} tranche

Le coût de ces travaux est estimé à 34.800,00 €uros H.T.

2 – Remplacement des menuiseries dans 6 salles de classes à l'école maternelle Raymond Louis

Le coût de ces travaux est estimé à 268.457,00 € HT

- **C - Projet de développement local économique, touristique, social et environnemental**

Aménagement en 2 phases d'un parking à proximité immédiate des commerces du centre-ville.

Phase 1 : acquisition d'un terrain rue du Général Delort

Le coût d'achat est estimé à 218.000,00 €uros

- ⇒ De solliciter les aides financières de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2018 ;
- ⇒ De rappeler que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018 ;
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2017.95 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (R.O.B)

Conformément à la réglementation (art. L2312-1 du CGCT), Monsieur le Maire présente le Débat d'Orientation Budgétaire dans le cadre de la proposition du budget 2018.

Après avoir entendu l'exposé du Maire est en avoir débattu, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

2017.96 – TARIFS DANS LES SERVICES PUBLICS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'appliquer, à partir du 1^{er} janvier 2018, les tarifs tels qu'ils sont reproduits dans les annexes jointes à la présente avec une actualisation de 1,5 % ou avec une actualisation dont le montant est en rapport avec la nature de l'activité.
- ⇒ D'accorder la gratuité pour les partis politiques et candidats à des élections à caractère politique et pour des réunions publiques, sous réserve de la disponibilité de la salle, quel que soit le nombre d'utilisation.
- ⇒ D'accorder aux associations provinoises, une gratuité, par année civile et non cumulable, pour toutes les salles municipales sauf le caveau du Saint-Esprit.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2017.97 – FIXATION DU TAUX D'IMPOTS 2018

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser pour 2018, la reconduction des taux ci-dessous :

TAXE D'HABITATION.....	16,90 %
TAXE FONCIERE.....	23,73 %
TAXE FONCIERE NON BATI.....	48,80 %

- ⇒ D'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2017.98 – SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE – VERSEMENT D'UN PREMIER ACOMPT

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser l'attribution d'un acompte de subvention aux associations et organisme de droit privé du montant accordé en 2017,
- ⇒ De rappeler que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.
- ⇒ De dire que les acomptes seront versés en janvier 2018.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2017.99 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PROVINS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'attribuer une somme de 18 000€ au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Provins au titre de la subvention de fonctionnement, calculée au plus juste pour l'année 2018.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier cette délibération au recueil des actes administratifs de la commune.

oooOooo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00

Le Maire,

Olivier LAVENKA